

Remi de MAINDREVILLE

Qu'est-ce que la vie spirituelle ?

S00C (14h) • Mercredi de 19h30 à 21h30
du 16 janvier au 13 mars, sauf le 20 février

La vie spirituelle n'est pas autre chose que la vie chrétienne inaugurée au baptême, devenue désormais plus consciente d'elle-même, expérimentée plus personnellement, et animée par le désir d'aller plus avant.

L'intériorité qu'elle favorise développe de manière spécifique les grandes attitudes fondamentales qui découlent de la révélation biblique et évangélique : l'ouverture à Dieu et aux autres, la suite du Christ, la docilité à l'Esprit. La tradition de l'Église porte jusqu'à nous les repères et les conditions de son authenticité, les moyens et les jalons de sa croissance, les signes de sa fécondité.

Cheminer à la suite du Christ conduit à vivre des phases de découverte, de conversion, de combat et de naissance à une liberté nouvelle, mais aussi à éprouver des alternances de lumière et d'obscurité, de joie et de tristesse. À travers ces moments significatifs, chacun apprend pour soi-même et patiemment, à « mener sa vie selon l'Esprit » sur le terrain même de sa vie quotidienne.

Ce parcours mêlera des temps d'enseignement, de lecture de textes et d'échange.

Modalités d'inscription

L'inscription aux cours est obligatoire et se fait avant de participer aux enseignements. Elle doit être accompagnée de son règlement.

Le Centre Sèvres se réserve la possibilité d'annuler un cours si le nombre d'inscrits est insuffisant. C'est pourquoi il est important de s'inscrire dès que possible.

L'inscription se fait :

- par internet sur le site du Centre Sèvres : www.centresevres.com
« inscription en ligne »
- par courrier : envoyer le bulletin d'inscription (téléchargeable sur le site) dûment rempli et accompagné du règlement
- sur place : auprès de l'accueil ou du secrétariat

NB : Aucune inscription ne peut être prise par téléphone ou par mail.

Droits d'inscription

- ♦ Formation continue : s'adresser au secrétariat.
- ♦ Réduction de 75 % aux étudiants de moins de 26 ans sur justificatif, 50 % aux demandeurs d'emploi sur justificatif, 50 % à l'un des conjoints pour l'inscription d'un couple au même cours.
- ♦ Si vous désirez soutenir financièrement le Centre Sèvres, vous pouvez payer un tarif de soutien dont le montant est laissé à votre appréciation.

Tarif : 140 €

Consulter le site

Cette consultation est recommandée pour être informé des modifications éventuelles apportées au programme ou des diverses manifestations organisées au cours de l'année.